

**Institut d'études romanes – Département d'espagnol**

**Licences Espagnol et Bilangue Espagnol-Portugais  
2025-2026**



Salvador Dalí, *Libro para pájaros*, 1941

**Chers étudiants,**

**Vous avez décidé de vous inscrire en Licence d'espagnol ou en Licence Bilangue espagnol-portugais.**

**Nous vous souhaitons la bienvenue ainsi qu'une belle année universitaire, stimulante et couronnée de succès !**

**L'équipe pédagogique**

**La réunion de pré-rentrée aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> septembre  
10h-12h en 5202 (Patio)**

## Scolarité et équipe enseignante

Patio - Bâtiment 4

### Gestionnaire de Scolarité :

Mme Maeva Haberkorn : [maeva.haberkorn@unistra.fr](mailto:maeva.haberkorn@unistra.fr)

Bureau 4R13 (Patio, bât. 4, RdC)

Tél. : 03.68.85.63.06

Horaires d'ouverture : voir affichage sur place

### Directrice du département :

Mme Marie-Hélène Maux : [maux@unistra.fr](mailto:maux@unistra.fr)

Bureau 4308

### Responsable des licences Espagnol et Bilangue :

Mme Belén Tortosa Pujante :

[tortosapujante@unistra.fr](mailto:tortosapujante@unistra.fr)

Bureau 4308

### Responsable du Portugais :

M. Jean-Noël Sanchez : [jnsanchez@unistra.fr](mailto:jnsanchez@unistra.fr)

Bureau 4301

### Adresse postale :

Institut d'études romanes, Département d'espagnol et de portugais

Le Patio, Bât. 4, 3<sup>e</sup> étage

22 rue René Descartes

67084 Strasbourg Cedex

**Institut d'études romanes** : <http://etudes-romanes.unistra.fr/>

**Faculté des langues** (onglets « Formations » et « Scolarité ») : <https://langues.unistra.fr/>

→ Parcours Études hispaniques :

<https://langues.unistra.fr/formation/licences/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales/parcours-monolingues/etudes-hispaniques/>

→ Parcours Bilangue espagnol-portugais :

<https://langues.unistra.fr/formation/licences/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales/parcours-plurilingues/bilangue-espagnol-portugais/>

Dans l'onglet « Documents » de ces deux pages, figurent, pour chaque année :

-le règlement des études et de la scolarité

-**les modalités d'évaluation** (MECC) :

Espagnol : <https://langues.unistra.fr/formation/licences/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales/parcours-monolingues/etudes-hispaniques/?tab=documents>

Bilangue : <https://langues.unistra.fr/formation/licences/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales/parcours-plurilingues/bilangue-espagnol-portugais/?tab=documents>

### **Équipe enseignante d'espagnol :**

M. Sebastián Camilo ACEVEDO OJEDA (lecteur, docteur), bureau 4302  
Mme Nathalie BESSE (professeur des universités), bureau 4308  
M. Juan BRAVO (vacataire), bureau 4302  
Mme Salomé DAHAN (docteur), bureau 4302  
M. Pavel DEL ÁNGEL MONTIEL (lecteur, docteur), bureau 4302  
Mme Luciana DI MILTA (maître de langue, doctorante), bureau 4302  
M. David GONDAR (docteur), bureau 4302  
M. Álvaro JIMENA (maître de conférences), bureau 4302  
Mme Julie MARTZ (doctorante contractuelle), bureau 4302  
Mme Marie-Hélène MAUX (professeur des universités), bureau 4308  
M. Jean-Noël SANCHEZ (maître de conférences), bureau 4301  
Mme Clara SIMINIANI (ATER, doctorante, certifiée), bureau 4302  
Mme Mónica SOLER PÉREZ (vacataire), bureau 4302  
Mme Belén TORTOSA PUJANTE (maître de conférences), bureau 4308

### **Équipe enseignante de portugais :**

M. Jean-Noël SANCHEZ (maître de conférences), bureau 4301  
Mme Lilian TIGRE LIMA (docteur), bureau 4302  
Mme COELHO, bureau 4302

**Annuaire (courriels) :** <http://annuaire.unistra.fr/>

## POUR BIEN COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA LICENCE

### \* **L'organisation de la Licence**

Intégrée dans le **domaine** intitulé « **Arts, lettres et langues** », les Licences d'Espagnol et d'Espagnol-Portugais sont organisées comme toutes les licences et licences professionnelles en **trois années** nommées **L1, L2 et L3**, et **six semestres** nommés **S1, S2, S3, S4, S5 et S6**.

**Chaque semestre** comprend **12 semaines de cours** et à chaque semestre correspondent **30 crédits** dans le système européen.

### \* **Codes des UE et Matières**

Les enseignements sont regroupés dans des Unités d'Enseignement, ou **UE**. Un semestre comporte 6 UE.

### **Une lettre indique de quel semestre il s'agit :**

« **A** », indique qu'il s'agit du premier semestre de la première année (Licence 1, Semestre 1)

« **B** », deuxième semestre de la première année (L1, S2)

« **C** », troisième semestre (deuxième année) (L2, S3)

« **D** », quatrième semestre (deuxième année) (L2, S4)

« **E** », cinquième semestre (troisième année) (L3, S5)

« **F** », sixième semestre (troisième année) (L3, S6)

→ **Chaque semestre, chaque matière possède son propre code.**

## LES EXAMENS

\* **L'Université fonctionne sous le régime du Contrôle Continu Intégral. Les examens ont donc lieu tout au long de l'année et notamment à l'occasion des sessions de mi-parcours et de fin de semestre. La présence aux examens est obligatoire.**

\* **En cas d'UE défailante (examen non présenté, travail non rendu) le semestre ne peut être validé.**

\* **Les UE se compensent entre elles. Cela signifie que si vous obtenez 10/20 de moyenne ou plus, vous n'avez pas à repasser les UE auxquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne.**

\* **Les semestres se compensent entre eux. Cela signifie que si vous obtenez 10 ou plus sur la moyenne des deux semestres, le semestre inférieur à 10 n'est plus à repasser.**

\* **Si vous n'avez pas obtenu votre semestre (ajourné, moyenne inférieure à 10/20), il vous faudra repasser les UE où vous n'avez pas obtenu la moyenne. Il faut alors repasser toutes les matières de ces UE.**

# Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques sont **obligatoires** pour toutes les Unités d'Enseignement, sans exception, qui vont composer votre diplôme. Elles conditionnent toute votre année (cours, travaux dirigés, contrôles continus et examens) et l'enregistrement de vos résultats. Lisez et relisez vos guides pédagogiques, n'oubliez aucune inscription (pensez bien à vous inscrire pour vos 2 semestres), vérifiez le code de chaque matière ; **si vous changez de matière en cours de semestre, pensez à rectifier vos inscriptions pédagogiques.**

Indépendamment de votre inscription administrative à l'Université (Pôle Scolarité Langues), ceux et celles d'entre vous qui désirent s'inscrire aux enseignements d'espagnol doivent réaliser leur inscription pédagogique.

**Les fiches pédagogiques sont téléchargeables sur le site de la faculté :**

<https://langues.unistra.fr/scolarite/inscription/#c32348>

**NB : En particulier pour les cours optionnels, vérifiez le code de chaque UE ; si vous changez d'UE en cours de semestre, pensez à rectifier vos inscriptions pédagogiques. Vérifier aussi attentivement le nombre de crédit auxquels correspondent les cours optionnels que vous choisirez.**

## **Dispense d'assiduité :**

Les étudiants désirant profiter d'une dispense d'assiduité doivent envoyer **une attestation de leur employeur** au Directeur du département au début du semestre et rencontrer régulièrement les enseignants des cours qu'ils ne pourront pas suivre afin que ces derniers puissent les aider dans leur progression. Le formulaire de demande de dispense d'assiduité est à retirer au secrétariat de l'institut d'études romanes. **Les étudiants dispensés d'assiduités ne passent que les examens de fin de semestre et ne sont donc notés que sur la base de ceux-ci.**

**Attention : Les étudiants boursiers ne peuvent pas être dispensés d'assiduité.**

## UE 4 à 6 : TRANSVERSALE ET CHOIX DES OPTIONS

**UE4 : voir vademecum en fin de livret, sur le site de la Faculté des langues et affiché à la scolarité Licence Patio 4 rez-de-chaussée.**

**UE5 : Langue pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) : 3 crédits, coef. 1, 24h**

Lors de son inscription pédagogique à chaque semestre, l'étudiant doit au titre de son UE5 s'inscrire dans un cours LANSAD hors de la/des langue-s principale-s de son parcours parmi ceux proposés par la Faculté des langues. Voir l'offre sur le site de la Faculté des langues à l'onglet LANSAD et UE de langues.

<https://langues.unistra.fr/lansad/>

Attention, il est interdit de s'inscrire dans un cours LANSAD d'une nouvelle langue (non étudiée en 1ère ou 2e année de licence) au titre de l'UE5 durant la 3e année de licence. Des dérogations pourront être accordées pour des motifs valables. S'adresser au responsable pédagogique du parcours.

*Pour des raisons de cohérence et de praticité, le Département d'espagnol conseille aux étudiants qui n'auraient pas encore déterminé leur choix de suivre une des langues dispensées au sein de l'Institut d'études romanes : portugais, italien ou roumain.*

**UE6 : Ouverture : 6 crédits, coef. 2**

L'UE6 permet l'obtention de 3 ECTS en L1 et de 6 ECTS en L2 et L3 (l'étudiant peut suivre un cours à 6 ECTS ou deux cours à 3ECTS).

Dans certaines licences, l'étudiant doit, au titre de son UE6, choisir au moins 3 crédits ECTS de cours fléchés par son parcours. Pour les 3 crédits ECTS restants le cas échéant, l'étudiant est libre de s'inscrire dans tout cours à 3 crédits ECTS proposé par l'Université qui lui serait ouvert.

Voir la liste de cours proposés par la Faculté des langues sur le site de la Faculté aux onglets LANSAD (ou UE de langue), UE d'ouverture (UE6 Faculté des langues) et UE d'ouverture (UE6 hors Faculté des langues).

**Pour les L1 Bilangue « OUI SI » :** les étudiants OUI SI sont tenus de suivre le cours de renforcement prévu pour eux qui vaudra comme une option de l'UE6 à hauteur de 3 crédits (il faudra donc ajouter 3 crédits pour avoir les 6 crédits requis).

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-26

Date	Sem	Evaluation continue intégrale
01/09/2025	36	Accueil
08/09/2025	37	Semaine 1
15/09/2025	38	Semaine 2
22/09/2025	39	Semaine 3
29/09/2025	40	Semaine 4
06/10/2025	41	Semaine 5
13/10/2025	42	Semaine 6
20/10/2025	43	Semaine 7
27/10/2025	44	Vacances
03/11/2025	45	Semaine 8
10/11/2025	46	Semaine 9
17/11/2025	47	Semaine 10
24/11/2025	48	Semaine 11
01/12/2025	49	Semaine 12
08/12/2025	50	Semaine 13
15/12/2025	51	Semaine 14
22/12/2025	52	Vacances
29/12/2025	1	Vacances
05/01/2026	2	Semaine de "révision"
12/01/2026	3	Semaine 15
19/01/2026	4	Semaine 16
26/01/2026	5	Inter-semestre ou semaine 1
02/02/2026	6	Semaine 1
09/02/2026	7	Semaine 2
16/02/2026	8	Semaine 3 / Date limite jury S1
23/02/2026	9	Vacances
02/03/2026	10	Semaine 4
09/03/2026	11	Semaine 5
16/03/2026	12	Semaine 6
23/03/2026	13	Semaine 7
30/03/2026	14	Semaine 8
06/04/2026	15	Semaine 9
13/04/2026	16	Semaine 10
20/04/2026	17	Vacances
27/04/2026	18	Semaine 11
04/05/2026	19	Semaine 12
11/05/2026	20	Semaine 13
18/05/2026	21	Semaine 14
25/05/2026	22	Semaine 15
01/06/2026	23	Semaine 16
08/06/2026	24	
15/06/2026	25	
22/06/2026	26	
29/06/2026	27	Date limite jury S2
06/07/2026	28	

**Les emplois du temps sont consultables sur Moodle.**

L1-S1



Joan Miró, *Pájaros e insectos*, 1938

## LICENCE ESPAGNOL : L1-S1

**UE1 : Fondamentaux disciplinaires : théorie et pratique linguistique : 9 crédits, coef. 2, 48h**

- LG30AM10 : Thème, Mme Siminiani 2 groupes
- LG30AM11 : Version, M. Gondar 2 groupes
- LG30AM12 : Grammaire, Mme Siminiani
- LG30AM13 : Compréhension orale, M. Del Ángel Montiel

**UE2 : Fondamentaux disciplinaires : littératures et civilisations hispanophones : 6 crédits, coef. 2, 60h**

- LG30AM20 : Histoire espagnole, Mme Soler
- LG30AM21 : Histoire hispano-américaine, Mme Dahan
- LG30AM22 : Introduction à la littérature espagnole, M. Gondar
- LG30AM23 : Introduction à la littérature hispano-américaine, Mme Siminiani

**UE3 : Fondamentaux disciplinaires : consolidation des compétences : 6 crédits, coef. 2, 75h**

- LG30AM30 : Géographie de l'Espagne, M. Gondar
- LG30AM31 : Géographie de l'Amérique latine, M. Del Ángel Montiel
- LG30AM32 : Culture des mondes hispaniques, Mme Tortosa
- LG30AM33 : Expression écrite et orale, M. Acevedo 2 groupes
- (LG07AM50 : Introduction aux Langues Romanes) : 18h CM

OUI SI M. Acevedo

## LICENCE BILANGUE : L1-S1

**UE1 = UE1 espagnol ci-dessus**

**UE3 = UE2 espagnol ci-dessus**

**UE5 = UE3 espagnol ci-dessus**

**UE2 : Langue Portugaise : 6 crédits**

LG32AM20/70 Portugais initiation (+ Lansad)

LG32AM21 Portugais avancé (+ Lansad)

LG32AM22 Autoformation

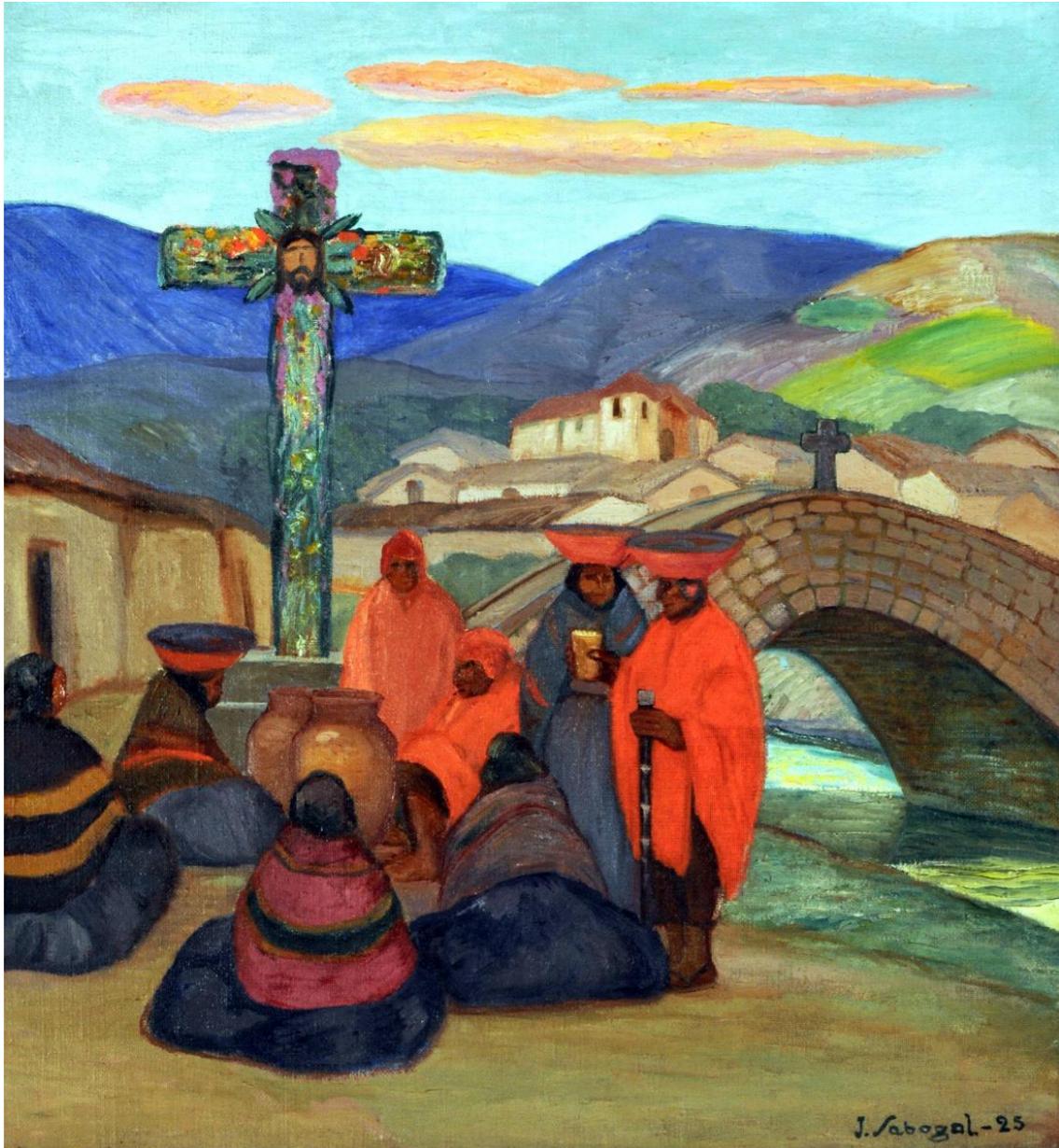
Xxxxxxxx Expression écrite et orale (L1 + L2)

**UE4 : Renforcement Bilangue : 6 crédits**

LG32AM50 Civilisation lusophone (L1 + L2)

LG32AM51 Littérature lusophone (L1 + L2)

**LES ETUDIANTS OUI-SI SONT TENUS DE SUIVRE LE COURS DE RENFORCEMENT PREVU POUR EUX QUI VAUDRA COMME UNE OPTION DE L'UE5 A HAUTEUR DE 3 CREDITS.**



José Sabogal, *Cruz Velacuy, Cuzco*, 1925

## LICENCE ESPAGNOL : L1-S2

### UE 1 : Langue : 6 crédits, coef. 2, 48h

- LG30BM10 : Thème, M. Gondar
- LG30BM11 : Version, M. Gondar
- LG30BM12 : Grammaire
- LG30BM13 : Compréhension orale

### UE 2 : Histoire et Littérature : 6 crédits, coef. 2, 48h

- LG30BM20 : Histoire espagnole, M. Acevedo
- LG30BM21 : Histoire hispano-américaine, M. del Ángel Montiel
- LG30BM22 : Introduction à la littérature espagnole, Mme Tortosa
- LG30BM23 : Introduction à la littérature hispano-américaine, Mme Besse

### UE 3 : Consolidation des compétences : 3 crédits, coef. 1, 36h

- LG30BM30 : Géographie de l'Espagne 2, M. Gondar
- LG30BM31 : Géographie de l'Amérique latine 2, Mme Di Milta
- LG30BM32 : Culture des mondes hispaniques, Mme Di Milta
- LG30BM33 : Expression écrite et orale, Mme Di Milta
- LG07BM50 : Introduction aux Langues Romanes II

## LICENCE BILANGUE L1-S2

UE1 = UE1 espagnol ci-dessus

UE3 = UE2 espagnol ci-dessus

UE5 = UE3 espagnol ci-dessus

### UE2 : Langue Portugaise : 6 crédits

LG32BM20/70 Portugais initiation (+ Lansad)

LG32BM21 Portugais avancé (+ Lansad)

LG32BM22 Autoformation

xxxxxxxxx Expression écrite et orale (L1 + L2)

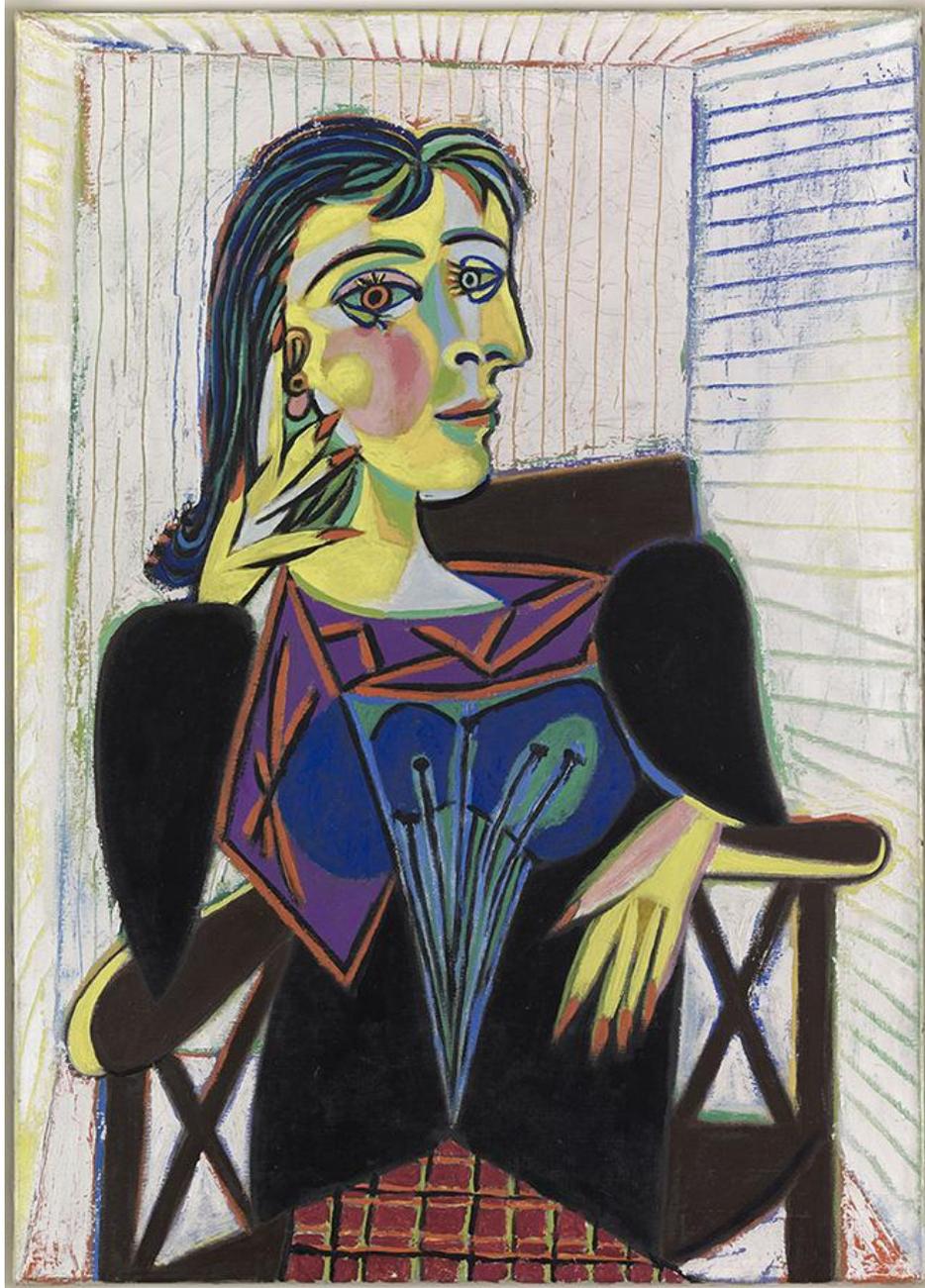
### UE4 : Renforcement Bilangue : 6 crédits

LG32BM50 Civilisation lusophone (L1 + L2)

LG32BM51 Littérature lusophone (L1 + L2)

**LES ETUDIANTS OUI-SI SONT TENUS DE SUIVRE LE COURS DE RENFORCEMENT PREVU POUR EUX QUI VAUDRA COMME UNE OPTION DE L'UE5 A HAUTEUR DE 3 CREDITS.**

L2-S3



Pablo Picasso, *Retrato de Dora Maar*, 1937

## LICENCE ESPAGNOL : L2-S3

### UE 1 : Langue : 6 crédits, coef. 2, 48h

- LG30CM10 : Thème, Mme Dahan, 1h30
- LG30CM14 : Thème renforcement, Mme Dahan, 1h
- LG30CM11 : Version, M. Gondar, 1h30
- LG30CM12 : Grammaire, Mme Maux, 1h

### UE 2 : Histoire et Civilisation : 6 crédits, coef. 2, 48h

- LG30CM20 : Histoire espagnole, M. Jimena, 1h
- LG30CM21 : Histoire hispano-américaine, Mme Di Milta, 1h
- LG30CM22 : Culture et art, Mme Di Milta, 1h
- LG30CM23 : Culture et société, Mme Siminiani, 1h

### UE 3 : Littérature : 3 crédits, coef. 1, 36h

- LG30CM30 : Littérature espagnole, Mme Tortosa, 1h
- LG30CM31 : Littérature latino-américaine, Mme Besse, 1h
- LG30CM32 : Etude d'une œuvre espagnole, Mme Maux, 1h

## LICENCE BILANGUE : L2-S3

**UE1 = UE1 espagnol ci-dessus**

**UE3 = UE2 espagnol ci-dessus**

**UE5 = UE3 espagnol ci-dessus**

### UE2 : Langue Portugaise : 6 crédits

LG32CM20/70 Portugais initiation (+ Lansad)

LG32CM21 Portugais avancé (+ Lansad)

LG32CM22 Autoformation

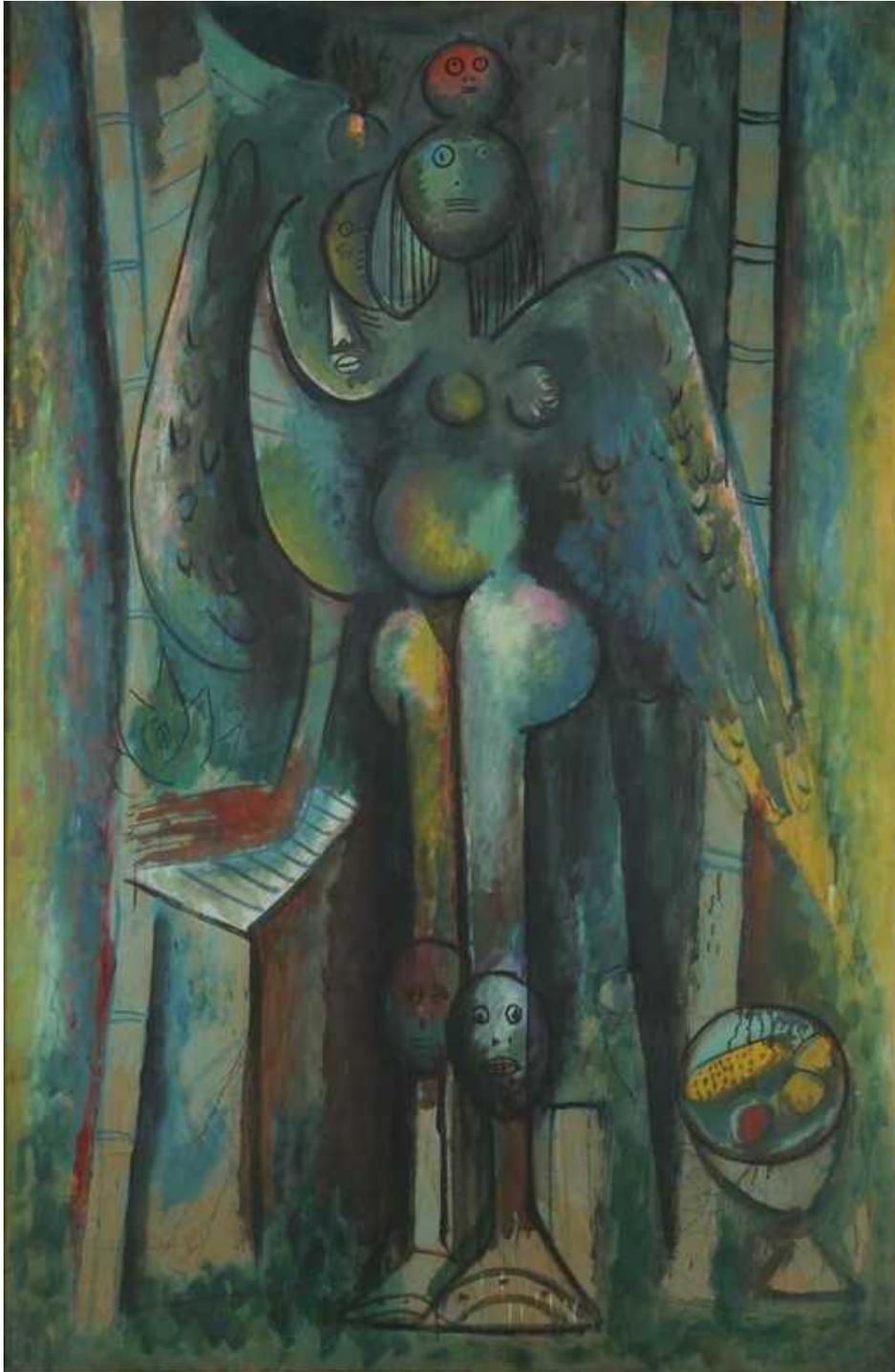
xxxxxxxxx Expression écrite et orale (L1 + L2)

### UE4 : Renforcement Bilangue : 6 crédits

LG32CM50 Civilisation lusophone (L1 + L2)

LG32CM51 Littérature lusophone (L1 +

L2-S4



Wilfredo Lam, *La mañana verde*, 1943

## LICENCE ESPAGNOL : L2-S4

### UE 1 : Langue : 6 crédits, coef. 2, 48h

- LG30DM10 : Thème, Mme Besse
- LG30DM11 : Version, M. Gondar
- LG30DM12 : Grammaire, Mme Maux

### UE 2 : Histoire et Civilisation : 6 crédits, coef. 2, 48h

- LG30DM20 : Histoire d'Espagne, M. Jimena
- LG30DM21 : Histoire hispano-américaine, M. Acevedo
- LG30DM22 : Culture et art, Mme Siminiani
- LG30DM23 : Culture et société (mutualisé avec 3<sup>e</sup> année), Mme Siminiani

### UE 3 : Littérature : 3 crédits, coef. 1, 36h

- LG30DM30 : Littérature espagnole, Mme Maux
- LG30CM31 : Littérature latino-américaine, Mme Besse
- LG30CM32 : Étude d'une œuvre latino-américaine, Mme Besse

## LICENCE BILANGUE : L2-S4

**UE1 = UE1 espagnol ci-dessus**

**UE3 = UE2 espagnol ci-dessus**

**UE5 = UE3 espagnol ci-dessus**

### UE2 : Langue Portugaise : 6 crédits

LG32DM20/70 Portugais initiation (+ Lansad)

LG32DM21 Portugais avancé (+ Lansad)

LG32DM22 Autoformation

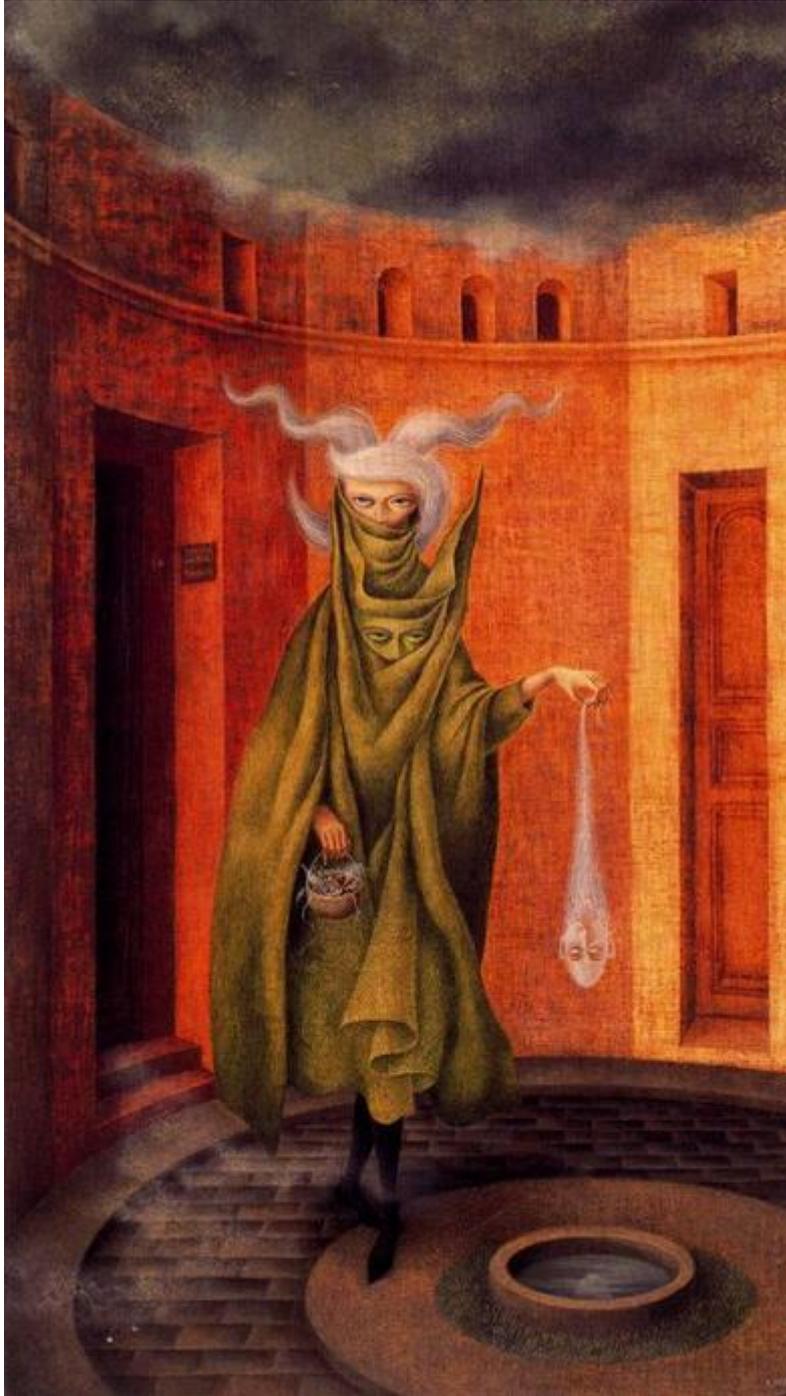
xxxxxxxxx Expression écrite et orale (L1 + L2)

### UE4 : Renforcement Bilangue : 6 crédits

LG32DM50 Civilisation lusophone (L1 + L2)

LG32DM51 Littérature lusophone (L1 + L2)

## L3-S5



Remedios Varo, *Mujer saliendo del psicoanalista*, 1960

## LICENCE ESPAGNOL : L3-S5

### UE 1 : Langue : 6 crédits, coef. 2, 48h

- LG30EM10 : Thème, Mme Siminiani, 1h30
- LG30EM11 : Version, Mme Dahan, 1h30
- LG30EM12 : Linguistique, Mme Maux, 1h
- LG30EM14 : Actualité et Société, M. Acevedo, 1h

### UE 2 : Histoire et Civilisation : 6 crédits, coef. 2, 48h

- LG30EM20 : Histoire espagnole, M. Bravo, 1h
- LG30EM21 : Histoire hispano-américaine, Mme Besse, 1h
- LG30EM22 : Culture et Art, M. Gondar, 1h
- LG30EM23 : Culture et Société, M. Bravo, 1h

### UE 3 : Littérature : 3 crédits, coef. 1, 36h

- LG30EM30 : Littérature espagnole, Mme Tortosa, 1h
- LG30EM31 : Littérature latino-américaine, Mme Besse, 1h
- LG30EM32 : Etude d'une œuvre espagnole, Mme Maux, 1h

## LICENCE BILANGUE : L3-S5

**UE1 = UE1 espagnol ci-dessus**

**UE3 = UE2 espagnol ci-dessus**

**UE5 = UE3 espagnol ci-dessus**

### UE2 : Langue Portugaise : 6 crédits

LG32EM20/70 Portugais initiation

LG32EM21 Portugais avancé

LG32EM22 Autoformation

xxxxxxxxx Linguistique portugaise

### UE4 : Renforcement Bilangue : 6 crédits

LG32EM50 Civilisation lusophone

LG32EM51 Littérature lusophone

L3-S6



Diego Rivera, *Zapata, líder agrario*, 1931

## LICENCE ESPAGNOL : L3-S6

### UE 1 : Langue : 6 crédits, coef. 2, 48h

- LG30FM10 : Thème, Mme Siminiani, 1h30
- LG30FM11 : Version, Mme Dahan, 1h30
- LG30FM12 : Linguistique, Mme Maux, 1h
- LG30FM14 : Actualité et Société, Mme Di Milta, 1h

### UE 2 : Histoire et Civilisation : 6 crédits, coef. 2, 48h

- LG30FM20 : Histoire d'Espagne, M. Bravo, 1h
- LG30FM21 : Histoire hispano-américaine, Mme Di Milta, 1h
- LG30CM22 : Culture et art, M. Siminiani, 1h
- LG30CM23 : Culture et société, Mme Maux, 1h

### UE 3 : Littérature : 3 crédits, coef. 1, 36h

- LG30FM30 : Littérature espagnole, M. Tortosa, 1h
- LG30FM31 : Littérature latino-américaine, Mme Martz, 1h
- LG30FM32 : Etude d'une œuvre latino-américaine, Mme Besse, 1h

## LICENCE BILANGUE / L3-S6

**UE1 = UE1 espagnol ci-dessus**

**UE3 = UE2 espagnol ci-dessus**

**UE5 = UE3 espagnol ci-dessus**

### UE2 : Langue Portugaise : 6 crédits

LG32FM20/70 Portugais initiation

LG32FM21 Portugais avancé

LG32FM22 Autoformation

xxxxxxxxx Linguistique portugaise

### UE4 : Renforcement Bilangue : 6 crédits

LG32FM50 Civilisation lusophone

LG32FM51 Littérature lusophone

## Les UE4 - UE5 - UE6, comment ça marche ?

(à destination des étudiant·e·s)

*Version 15 juillet 2024*

**UE4 (3 crédits ECTS, coef. 1) = UE de compétences transversales**  
**Fondamentaux disciplinaires : Outils méthodologiques et professionnalisants**

L'offre de cours en UE4 (UE6 pour les deux parcours bilangues, néerlandais-scandinave et portugais-espagnol) vaut pour tous les parcours de la mention LLCER à l'exception de certaines matières pour les parcours en études anglophones, japonaises et nord-européennes ainsi que des parcours Langues et interculturelité. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site de ces parcours :

- Etudes anglophones : <https://etudes-anglophones.unistra.fr/>
- Etudes japonaises : <https://etudes-japonaises.unistra.fr/>
- Etudes nord-européennes : <https://nord.unistra.fr/>
- Langues et interculturelité : <https://langues.unistra.fr/langues-interculturalite/>

**Inscriptions pédagogiques :**

Chaque semestre associe une ou plusieurs matières obligatoires, qui sont parfois proposées au choix (mention OU). Chaque matière est validée indépendamment des autres. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant·e pourra mentionner dans la rubrique « commentaire » du questionnaire Moodle les matières déjà validées les années précédentes.

Pour retrouver les liens et contacts semestre par semestre, matière par matière, n'hésitez pas à consulter la page Moodle de l'UE de compétences transversales LLCER (disponible à partir de fin août 2024) :

<https://moodle.unistra.fr/course/view.php?id=30579> (attention, cet espace Moodle n'est pas une page d'inscription mais uniquement d'information)

**MTU**

*Inscriptions et renseignement sur les pages Moodle dédiées à ces cours.*

**Projet Professionnel (« Projet Pro ») 1, 2, 3**

*Inscriptions et renseignement sur les pages Moodle dédiées à ces cours.*

**Initiation à la recherche 1, 2, 3**

*Inscriptions et renseignement sur les pages Moodle dédiées à ces cours.*

## ECRI+ – Consolidation des acquis en langue française – L1, L2

La consolidation des acquis en langue française du S1 au S4 se fera par le biais de la plateforme d'apprentissage en ligne « ECRI+ ». Tous les étudiant·e·s ont l'obligation de s'inscrire dans le dispositif qu'ils aient ou non suivi un parcours d'apprentissage en ligne auparavant. Chaque étudiant·e devra créer un compte en ligne via son adresse Unistra (Partage) en suivant les instructions qui seront données à la rentrée de septembre. L'étudiant·e sera automatiquement inscrit·e à une page Moodle où il ou elle pourra retrouver toutes les informations nécessaires. Il y aura deux compétences à travailler par semestre (détail sur la page Moodle). Une compétence sera validée dès lors que le niveau 4 sera atteint.

## PIX – Certification en compétences numériques – L2

La certification se déroule en S4 pour tous les parcours LLCER sauf pour les parcours Langues et interculturalité pour qui elle se déroule en S3. Chaque étudiant·e devra créer un compte sur la plateforme nationale PIX puis suivre les étapes indiquées sur la page Moodle PIX dédiée. La validation se fera par un contrôle continu en ligne et une épreuve finale en salle informatique.

## Stages, séjours linguistiques, projet culturel et mini-mémoire

Pour plus d'informations, voir les « fiches descriptives » de ces éléments. Elles seront aussi affichées au Bureau des compétences transversales (bureau 4R12 au Patio).

## Évaluation

Tous les éléments de l'UE4 sont évalués sur la base d'un système de « Validé/Non Validé ». Les étudiant·e·s pourront conserver des éléments validés au sein de l'UE4 d'un semestre sur l'autre, même s'ils n'ont pas validé toute l'UE.

De même, ils conserveront les éléments non validés de l'UE4 d'un semestre sur l'autre et devront les avoir tous validés d'ici la fin de leur S6 pour valider leur licence. La présence d'éléments non validés en UE4 ne bloquera pas le calcul des notes semestrielles des étudiant·e·s, ce jusqu'en troisième année. Les étudiant·e·s n'ayant pas pu participer à une épreuve d'un élément de l'UE4 dans le cadre de l'Évaluation continue intégrale (ECI) – mise en place à partir de 2020/21 dans toutes les UE et matières à la Faculté des Langues – ont la possibilité de demander une épreuve de substitution, à condition de justifier dûment leur absence à l'épreuve initiale. Un justificatif (sous forme de certificat original) est à remettre au service de scolarité dans un délai de sept jours ouvrés.

Le module Ecri+ ne prévoit néanmoins pas d'épreuve de substitution, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un examen mais d'un niveau à atteindre avant la fin du semestre – la date sera précisée. L'étudiant·e dispose ainsi de 12 semaines pour valider ses compétences.

De même, pour valider la matière MTU, l'étudiant·e dispose de plusieurs semaines (date précisée sur Moodle) pour réussir le test de validation (avec autant de tentatives que nécessaire jusqu'à validation), il n'y a donc pas d'épreuve de substitution.

ATTENTION : Certains éléments de l'UE4 au S6 peuvent être réalisés de manière anticipée entre le S1 et le S5, et donner lieu à validation dans le cadre du S6. Veillez à la distinction « stage court » au S2 et « stage long » au S6.

**Contact : M. Stéphane Torterotot, bureau de la scolarité, bureau 4R12, rez-de chaussée, bâtiment 4, Patio**

### **UE5 (3 crédits ECTS, coef. 1) : LANSAD (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines)**

Lors de son inscription pédagogique à chaque semestre, l'étudiant·e doit au titre de son UE5 s'inscrire dans un cours de langue hors de la/des langue·s principale·s de son parcours parmi ceux proposés par la Faculté des Langues.

Voir l'offre sur le site de la Faculté des Langues aux onglets « LANSAD » et « UE de langues ».

Attention, il est interdit de s'inscrire dans un cours d'une nouvelle langue (non étudiée en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> année de licence) au titre de l'UE5 durant la 3<sup>e</sup> année de licence. Des dérogations pourront être accordées pour des motifs valables. S'adresser au responsable pédagogique du parcours.

N.B. Les parcours bilangues néerlandais-scandinave et portugais-espagnol ne sont pas concernés par cette UE : les étudiant·e·s inscrit·e·s dans ces parcours doivent se référer à leur guide pédagogique spécifique.

### **UE6 (L1 : 3 crédits ECTS, coef. 1) : UE d'ouverture**

L'UE6 permet l'obtention de 3 ECTS en L1, et de 6 ECTS en L2 et L3 (l'étudiant·e peut suivre un cours à 6 ECTS ou deux cours à 3ECTS).

Dans certaines licences, l'étudiant·e doit, au titre de son UE6, choisir au moins 3 crédits ECTS de cours fléchés par son parcours.

Pour les 3 crédits ECTS restant le cas échéant, l'étudiant·e est libre de s'inscrire dans tout cours à 3 crédits ECTS proposé par l'Université qui lui serait ouvert.

Voir la liste de cours proposés par la Faculté des Langues sur le site de la Faculté aux onglets « UE de langues (UE5) », « UE d'ouverture (UE6 Faculté) » et « UE d'ouverture (UE6 hors Faculté).

**Attention : l'étudiant·e n'est autorisé·e à choisir qu'un seul cours de l'onglet « UE de langues (UE5) » pour son UE6.**

N.B. Les parcours bilangues néerlandais-scandinave et portugais-espagnol ne sont pas concernés par cette UE : les étudiant·e·s inscrit·e·s dans ces parcours doivent se référer à leur guide pédagogique spécifique.

**UE4 (3 crédits ECTS, coef. 1) = UE de compétences transversales  
Fondamentaux disciplinaires : Outils méthodologiques et professionnalisants**

**Synthèse des enseignements**

<b>Semestre 1</b>	<b>Matières</b>	<b>Contenus</b>	<b>Evaluation</b>
<p>Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)</p> <p align="center"><u>ET</u></p> <p>Consolidation des acquis du français</p>	<p align="center"><b>Matière 1</b> MTU</p> <p align="center">Responsable : Raphaël Jamet</p>	<p>1.a. Initiation à l'ENT : séance de présentation (J. Dittel)</p> <p>1. b. Visite guidée de la bibliothèque de rattachement + 1 séance d'introduction à la recherche documentaire (F. Lorentz)</p> <p>1.c. Séance d'initiation à PIX – certification en compétences numériques (J. Dittel)</p> <p>1.d. Supports méthodologiques sur l'ENT</p>	<p align="center">1.a +1.b + 1.c + 1.d</p> <p>Validation automatisée via test global sur Moodle de la présentation de l'ENT, de la visite de la bibliothèque, de la séance d'introduction à la recherche documentaire et des supports méthodologiques sur l'ENT.</p> <p align="center"><i>Épreuve de substitution : IDEM (jusqu'à semaine 15 du semestre)</i></p>
	<p align="center"><b>Matière 2</b> Consolidation des acquis du français Responsable : Marie-Pierre Maechling</p>	<p align="center">2. Ecri+ : Plateforme d'entraînement en ligne</p>	<p align="center">2. Validation au niveau 4 des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Domaine du discours : maîtriser les marques de la conjugaison</li> <li>- Domaine de la phrase : maîtriser l'orthographe grammaticale</li> </ul>

Semestre 2	Matières	Contenus	Evaluation
<p><b>Projet personnel étudiant (PPE)</b></p> <p style="text-align: center;"><u>ET</u></p> <p>Consolidation des acquis du français</p>	<p><b>Matière 1 :</b> 1. a. Projet Pro 1</p> <p>Responsables : Coralie Derais &amp; Daniela Campo</p> <p style="text-align: center;"><u>OU</u></p> <p>1. b. Stage</p>	<p>1.a. Projet Pro 1 : Séance de présentation des débouchés en langues et d'introduction à la recherche documentaire et l'enquête métier (2 groupes de 2H) par la Chargée d'Orientation et d'Insertion Professionnelle.</p> <p style="text-align: center;"><u>OU</u></p> <p>1. b. Stage Les étudiant·e·s en stage doivent aussi assister à la séance de présentation des débouchés en langues et d'introduction à la recherche documentaire et l'enquête métier ci-dessus.</p>	<p><b>1. Validation Projet Pro 1 :</b> Élaboration et remise d'un poster métier collectif et de sa notice explicative en rapport avec le projet professionnel des étudiant·e·s. + Présence obligatoire au cours. Date de remise : dates butoirs indiquées sur Moodle.</p> <p style="text-align: center;"><i>Épreuve de substitution : IDEM, en individuel. Vous référer aux dates butoirs indiquées sur Moodle.</i></p> <p style="text-align: center;"><u>OU</u></p> <p><b>Validation Stage :</b> rapport de stage. Le stage doit faire l'objet d'une autorisation préalable du responsable de stage ou du responsable pédagogique de la formation + présence obligatoire à la séance de « présentation ». <i>Seconde chance ; remise d'une version corrigée du rapport dans un délai convenu avec le/la responsable stage (ou de formation).</i></p>
	<p><b>Matière 2</b> Consolidation des acquis du français Responsable : Marie-Pierre Maechling</p>	<p>2. Ecri+ : Plateforme d'entraînement en ligne</p>	<p>2. Validation au niveau 4 des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Domaine de la phrase : maîtriser les modalités et types de phrase</li> <li>- Domaine de la phrase : construire ses phrases</li> </ul>

Semestre 3	Matières	Contenus	Evaluation
Projet personnel étudiant (PPE)	<b>Matière 1</b> Initiation à la recherche 1  Responsable : Maria Zerva	1. Présentation de nos disciplines universitaires* : 6 séances de 1h  Programme :  Emilia Koustova (histoire), Thomas Mohnike (littérature), Farah Ramsy (sciences sociales), Maria Zerva (sciences du langage) <i>*les parcours en études anglophones et japonaises et LI remplacent cet élément par une offre spécifique. (cf. guides pédagogiques)</i>	1. Validation par QCM  <i>Épreuve de substitution : IDEM (jusqu'à la semaine 15 du semestre)</i>
	<b>Matière 2</b> Participation à 6h de manifestations scientifiques	2. Participation à 6h de manifestations scientifiques : Conférences, colloques, etc. organisés par son propre département ou d'autres institutions. Feuille de présence téléchargeable sur Moodle.	2. Validation sur justificatifs (à remettre au responsable pédagogique L2 du parcours)  <i>Seconde chance : IDEM</i>
	<b>Matière 3</b> Projet Pro 2	3. CV, lettre de motivation, bilan de compétences  Méthodologie de réalisation d'un bilan d'expériences et de compétences & de rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation (séance de 2h)  Intervenants : C. Derais, Espace Avenir	Réalisation d'un bilan d'expérience et de compétences. <i>Seconde chance : Remise d'un CV et d'une lettre de motivation répondant à une offre de stage ou d'emploi en lien avec le projet professionnel de l'étudiant-e.</i>
<u>ET</u>  Consolidation des acquis du français	<b>Matière 4</b> Consolidation des acquis du français Responsable : Marie-Pierre Maechling	3. Ecri+ : Plateforme d'entraînement en ligne	2. Validation au niveau 4 des compétences suivantes : - Domaine de la phrase : articuler les termes entre eux - Domaine du texte : organiser ses textes

Semestre 4	Matières	Contenus	Evaluation
<b>Projet personnel étudiant (PPE)</b>	<b>Matière 1</b> Initiation à la recherche 2  Responsable : Maria Zerva	1. Présentation de nos disciplines universitaires* : 6 séances de 1h  Programme :  Emilia Koustova (histoire), Thomas Mohnike (littérature), Farah Ramsy (sciences sociales), Maria Zerva (sciences du langage) *Certains départements remplacent cet élément par leur offre spécifique.	1. Validation via QCM par les EC donnant le cours  <i>Épreuve de substitution : IDEM</i>
<u>ET</u>	<b>Matière 2</b> Participation à 6h de manifestations scientifiques	2. Participation à 6h de manifestations scientifiques : Conférences, colloques, etc. Feuille de présence téléchargeable sur Moodle.	2. Validation sur justificatifs (à remettre au responsable pédagogique L2 du parcours)  <i>Seconde chance : IDEM</i>
Consolidation des acquis du français   <u>ET</u>	<b>Matière 3</b> Consolidation des acquis du français Responsable : Marie-Pierre Maechling	3. Ecri+ : Plateforme d'entraînement en ligne	2. Validation au niveau 4 des compétences suivantes : - Domaine du mot : comprendre les mots - Domaine du mot : choisir ses mots et ses expressions
PIX	<b>Matière 4</b> PIX Responsables : Julie Dittel	4. PIX : Formation informatique par les intervenants PIX	4. Validation via évaluation par enseignant PIX <i>Seconde chance : IDEM</i>

Semestre 5	Matières	Contenus	Evaluation
Projet personnel étudiant (PPE)	<p align="center"><b>Matière 1</b></p> <p>Initiation à la recherche 3 : initiation à la recherche documentaire</p> <p>Responsable : Maria Zerva</p>	<p>1. Initiation à la recherche documentaire ( F. Lorentz)</p>	<p>Liste de présence</p>
	<p align="center"><b>Matière 2</b></p> <p>Participation à 6h de manifestations scientifiques</p>	<p>2. Participation à 6h de manifestations scientifiques : Conférences, colloques, etc. Feuille de présence spécifique à faire signer sur place.</p>	<p>2. Validation sur justificatifs (à remettre au responsable pédagogique L3 du parcours)</p> <p align="center"><i>Seconde chance : IDEM</i></p>
	<p><b>Matière 3</b> <b>Au choix :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation à la rédaction d'un pré-projet de recherche (suite initiation recherche 3) / aide à la candidature en Master</li> <li>- Stage</li> <li>- Mission professionnelle</li> <li>- Projet culturel</li> <li>- Séjour linguistique</li> </ul>	<p>Choix pré-projet : Deux séances d'une heure avec un/e doctorant/e : poser un contexte, une problématique et énoncer des pistes de réflexion et proposer une bibliographie, 3 pages maximum.</p> <p>NB. Deux heures d'enseignement sont proposées en S6 pour les étudiant·e·s du département d'Études anglophones ainsi que les étudiant·e·s n'ayant pas validé le module en S5 et souhaitant assister à nouveau à la séance avant de déposer à nouveau leur travail.</p>	<p>En fonction du choix effectué, remise d'une pré-projet de recherche, ou remise d'un rapport de stage, de mission professionnelle, de projet culturel ou de séjour linguistique.</p> <p align="center"><i>Seconde chance : remise d'une version corrigée des travaux</i></p>

Semestre 6	Matières	Contenus	Evaluation
Projet personnel étudiant (PPE)	<p><b>Matière 1</b> Projet Pro 3</p> <p>Responsables :</p> <p>Coralie Derais &amp; Daniela Campo</p>	<p>1. Projet Pro 3 : 2 séances d'1h consacrées à des rencontres avec des professionnels</p>	<p>1. Double validation :</p> <p>- rédaction d'un compte-rendu des 2 séances avec les professionnel/le/s</p> <p>Présence obligatoire aux 2 séances de rencontres avec les professionnels</p> <p><u>Remise</u> : Vous référer aux dates butoirs indiquées sur Moodle.</p> <p><u>Épreuve de substitution</u> : remplir un questionnaire (fourni) après rencontre avec un professionnel contacté par l'étudiant·e.</p>
	<p><b>Matière 2</b></p> <p>Stage <u>OU</u> Séjour linguistique <u>OU</u> Projet Culturel <u>OU</u> Mini-mémoire (initiation recherche 3) <u>OU</u> Mission professionnelle</p> <p><u>Qui contacter?</u> S'informer auprès du responsable de formation ou du responsable de stage</p> <p>NB. Tous ces éléments doivent faire l'objet d'une <u>autorisation préalable</u> de l'enseignant référent dans votre département.</p>	<p>2. Choix parmi ces 5 possibilités :</p> <p>-2. a. Stage</p> <p>-2. b. Séjour linguistique</p> <p>-2. c. Projet culturel</p> <p>- 2. d. Mini-mémoire</p> <p>- 2. e. Mission professionnelle</p>	<p>2.a. Stage : Validation sur rapport de stage (aussi possible en tant qu'assistant/e de recherche)</p> <p>2. b. Séjour linguistique : validation sur rapport de séjour (avec justificatifs)</p> <p>2.c. Projet culturel : validation sur rapport de projet culturel</p> <p>2.d. Mini-mémoire : Encadrement et validation par un enseignant-chercheur du département d'origine.</p> <p>2.e. Missions professionnelles : <a href="http://langues.unistra.fr/scolarité-et-vie-étudiante/oip/rechercher-un-stage-un-emploi-une-experience-professionnelle/missions-professionnelles">http://langues.unistra.fr/scolarité-et-vie-étudiante/oip/rechercher-un-stage-un-emploi-une-experience-professionnelle/missions-professionnelles</a></p> <p>NB. Le stage ou séjour linguistique peut avoir eu lieu plus tôt dans la licence et donner lieu à validation dans le cadre du S6.</p> <p><i>Seconde chance : remise de travaux corrigés aux encadrant/e/s de ceux-ci</i></p>

## ***PRE-PROJET DE RECHERCHE***

### **Organisation :**

L'étudiant·e peut valider un pré-projet de recherche dans le cursus de licence LLCER en 3<sup>e</sup> année au titre de l'UE4, semestre 5.

### **Démarche à suivre :**

Une séance de deux heures avec un·e doctorant·e aidera l'étudiant·e à poser un contexte, une problématique, à énoncer des pistes de réflexion et à proposer une bibliographie. Les étudiant·e·s doivent se référer à la page Moodle du cours pour connaître les dates des séances.

Une prise de contact avec un enseignant-chercheur du département est conseillée pour poser la problématique et cerner sa stratégie, par exemple en vue d'une candidature en master.

### **Modalités d'évaluation :**

Un pré-projet de 3 pages (hors bibliographie) qui doit :

- Présenter des éléments pertinents de contextualisation du sujet
- Présenter une problématique
- Présenter des pistes de recherche
- Présenter une bibliographie
- Etre écrit dans une langue claire avec une attention particulière à la qualité de la langue
- Times New Roman 12pts, double interligne

Calendrier : Le pré-projet est à remettre sur Moodle (il sera corrigé par le/la doctorant·e), au plus tard en semaine 13 : la date butoir est communiquée aux étudiant·e·s. En cas de non-validation, une deuxième séance est proposée au deuxième semestre.

### **Lutte contre le plagiat**

(CHARTRE DES BONS USAGES DES MOYENS NUMERIQUES DE L'UNIVERSITE – Document principal – V2 – 09/2016)

Dans le cadre de sa démarche de mise en place d'outils de prévention et de détection du plagiat, l'Université de Strasbourg met à disposition de ses enseignants-chercheurs un logiciel de détection de similitudes.

Ce service permet d'analyser des travaux rendus par les étudiant·e·s sous forme numérique, pour repérer et identifier des paragraphes similaires à des textes disponibles en ligne ou dans les bibliothèques de références et dont les sources ne seraient pas citées.

« Le plagiat consiste à :

- s'attribuer les propos, les productions ou les idées d'autrui, sans citer la source ou l'auteur ;
- s'approprier les contenus disponibles sur Internet, en format texte, audio, vidéo, image ou autres sans citer la source ou en paraphasant de manière inadéquate. »

(Source : Université Laval, définition du plagiat. 2012, 30 mars.

« Le plagiat : informer, sensibiliser et prévenir » [en ligne]. Date de consultation : septembre 2016)

L'étudiant·e reconnu·e coupable de plagiat s'expose à des sanctions disciplinaires.

Si vous avez des questions, parlez-en à votre enseignant.

# MINI-MÉMOIRE

## Organisation :

Il est possible de valider un mini-mémoire dans le cursus de licence LLCER en 3<sup>e</sup> année au titre de l'UE4, semestre 6.

## Démarche à suivre :

L'étudiant·e prend contact avec un enseignant-chercheur de son département pour lui demander l'autorisation de faire le mini-mémoire sous sa supervision. Pour une demande de supervision de mémoire, il est conseillé de contacter les enseignants dès le S5.

Le mini-mémoire valide un projet de recherche personnel autour d'une problématique qui aura été déterminée avec l'enseignant-chercheur en question.

## Modalités d'évaluation :

Un mémoire de 10-15 pages donnant lieu à une validation.

## Le mini-mémoire doit :

- Présenter des éléments pertinents de contextualisation du sujet
- Présenter une problématique et un plan détaillé
- Constituer une analyse argumentée du sujet
- Présenter une bibliographie
- Etre écrit dans une langue claire avec une attention particulière à la qualité de la langue
- Times New Roman 12pts, double interligne

**Calendrier :** Le mini-mémoire doit être rendu par email au plus tard en semaine 13 du second semestre à l'enseignant ayant accepté de superviser le travail.

## Lutte contre le plagiat

(CHARTRE DES BONS USAGES DES MOYENS NUMERIQUES DE L'UNIVERSITE – Document principal – V2 – 09/2016)

Dans le cadre de sa démarche de mise en place d'outils de prévention et de détection du plagiat, l'Université de Strasbourg met à disposition de ses enseignants-chercheurs un logiciel de détection de similitudes.

Ce service permet d'analyser des travaux rendus par les étudiant·e·s sous forme numérique, pour repérer et identifier des paragraphes similaires à des textes disponibles en ligne ou dans les bibliothèques de références et dont les sources ne seraient pas citées.

« Le plagiat consiste à :

- s'attribuer les propos, les productions ou les idées d'autrui, sans citer la source ou l'auteur ;
- s'approprier les contenus disponibles sur Internet, en format texte, audio, vidéo, image ou autres sans citer la source ou en paraphrasant de manière inadéquate. »

(Source : Université Laval, définition du plagiat. 2012, 30 mars. « Le plagiat : informer, sensibiliser et prévenir » [en ligne]. Date de consultation : septembre 2016)

L'étudiant·e reconnu·e coupable de plagiat s'expose à des sanctions disciplinaires.

Si vous avez des questions, parlez-en à votre enseignant.

# STAGE

## Organisation :

Le stage est possible dans le cursus de licence en :

- 1<sup>ère</sup> année au titre de l'UE4 du semestre 2 (stage court) : 50 heures minimum en entreprise ; 24h minimum de présence en classe en école / collège / lycée
- 3<sup>ème</sup> année au titre de l'UE4 du semestre 5 et/ou 6 (stage long) : 75 heures minimum en entreprise ; 35h minimum de présence en classe en école / collège/ lycée

## Modalités d'évaluation:

- En 1<sup>ère</sup> année : rapport descriptif de stage de 10 pages en français
- En 3<sup>e</sup> année : rapport de stage analytique de 15 pages en français

## Le rapport de stage doit :

- Renseigner les objectifs visés du stage : sensibilisation, découverte, etc.
- Fournir une description brève de la structure d'accueil
- Fournir une description et une analyse des tâches/missions confiées
- Offrir un bilan critique du stage
- Spécifier les compétences acquises dans le cadre du stage par rapport au projet d'études/professionnel visé
- Etre écrit dans une langue claire avec une attention particulière à la qualité de la langue
- Joindre une photocopie de la convention de stage signée
- Times New Roman 12pts, double interligne

Calendrier : Le stage doit être terminé avant la fin avril et le rapport doit être rendu au plus tard en semaine 13 à l'enseignant/e responsable stage du département, ou à défaut le responsable pédagogique du parcours. Il est possible de faire valider dans le cadre de l'UE4 de 3<sup>e</sup> année un stage long réalisé plus tôt (au cours de la première ou deuxième année, ou au S5 de la troisième année).

Avant de réaliser le stage, suivre la démarche ci-dessous normalement et conserver le rapport de stage validé par l'enseignant : il faudra le lui présenter à nouveau en fin de 3<sup>e</sup> année de licence (cf. calendrier ci-dessus) pour qu'il transmette à la scolarité la validation au titre de l'UE4.

## Démarche à suivre :

Avant le stage, l'étudiant·e contacte le responsable stage de son département, ou à défaut, le responsable pédagogique de son parcours qui doit valider le lieu, la durée et la période choisis.

Si l'accord est donné, l'étudiant·e, via son ENT (application PStage), doit saisir la convention de stage.

Une fois la convention validée, celle-ci est envoyée à l'étudiant·e sur l'adresse mail unistra (en pdf). L'étudiant·e imprime en 3 exemplaires la convention. L'étudiant·e doit signer les 3 conventions, puis les faire signer par l'organisme d'accueil, par le tuteur de stage (au sein de la structure), puis par l'enseignant·e référent·e de son département. Une fois ces signatures apposées, l'étudiant·e dépose les 3 conventions au pôle scolarité langues. Le pôle scolarité se charge de faire signer les conventions par le Doyen.

L'étudiant·e peut ensuite réaliser son stage et suivre ensuite les modalités d'évaluation indiquées plus haut.

Attention : Si le stage a lieu dans une école primaire, le signataire de la convention est l'inspecteur·rice de l'Éducation Nationale (et non le Directeur/la Directrice) auprès duquel est rattachée l'école.

Nota Bene : Le stage de l'UE4 au S5 ou S6 peut être réalisé de manière anticipée entre le S1 et le S5, et donner lieu à validation dans le cadre du S6. Si vous prévoyez de valider le stage dans le cadre de votre L3, veuillez contacter le responsable de L3 au préalable.

# PROJET CULTUREL

## Organisation :

Le projet culturel est possible dans le cursus de licence LLCER en 3<sup>e</sup> année au titre de l'UE4, aux semestres 5 et 6 : au titre de ce semestre, l'étudiant·e choisit entre Pré-projet de recherche (S5) ou Mini-mémoire (S6), Stage, Séjour linguistique, Mission professionnelle ou Projet culturel.

Le projet culturel valide une *participation* à un *projet culturel collectif* en rapport avec l'aire culturelle visée par sa licence. Le projet doit s'inscrire dans un cadre culturel, et nécessiter une participation collective. Par exemple, il peut s'agir de la participation à l'organisation d'une exposition, d'un événement culturel (lectures publiques, cycle de projections/débats, représentation théâtrale, spectacle, festival, sensibilisation à la culture étudiée par l'étudiant·e dans le cadre d'une intervention en collège/lycée, atelier d'échanges culturels/linguistiques avec des étudiant·e·s étrangers, activité associative, etc.).

Le projet doit donner lieu à la participation de l'étudiant·e au niveau *organisationnel et/ou artistique* : il ne peut pas s'agir de la simple présence à un événement en tant que spectateur, ni d'une *pratique individuelle* comme la lecture d'ouvrages ou le visionnage de films. Il ne s'agit pas non plus d'un stage en entreprise/association dénué de contribution active à une activité culturelle.

## Démarche à suivre :

Le projet culturel doit faire l'objet d'une présentation préalable (orale ou écrite) à l'enseignant responsable pédagogique de la 3<sup>e</sup> année de licence, qui autorise ou non la réalisation du projet dans le cadre de l'UE4.

## Modalités d'évaluation :

Un rapport écrit de 10-15 pages donnant lieu à une validation.

### Le rapport de projet culturel doit :

- Renseigner les objectifs visés du projet culturel mené
- Fournir une description brève de la structure d'accueil le cas échéant
- Fournir une description et une analyse des tâches/missions confiées dans le cadre du projet
- Offrir un bilan critique du projet : résultats, points positifs et manques, apports à l'étudiant·e par rapport à sa formation / ses projets, perspectives
- Etre écrit dans une langue claire avec une attention particulière à la qualité de la langue
- Times New Roman 12pts, double interligne

Calendrier : Le projet culturel peut être réalisé entre le début de l'année universitaire et la fin des congés de printemps, et le rapport doit être rendu par email au plus tard en semaine 13 du second semestre à l'enseignant responsable pédagogique de 3<sup>e</sup> année de licence ayant autorisé la réalisation du projet.

Nota Bene : Le projet culturel de l'UE6 au S6 peut être réalisé de manière anticipée entre le S1 et le S5, et donner lieu à validation dans le cadre du S6. Si vous prévoyez de valider un projet culturel dans le cadre de votre L3, veuillez contacter le responsable de L3 au préalable.

# ***SÉJOUR LINGUISTIQUE***

## **Organisation :**

Il est possible de valider un séjour linguistique dans le cursus de licence LLCER en 3<sup>e</sup> année au titre de l'UE4, aux semestres 5 et 6 : au titre de ce semestre, l'étudiant·e choisit entre Pré-projet (S5) ou Mini-mémoire (S6), Stage, Séjour linguistique, Mission professionnelle ou Projet culturel.

Le séjour linguistique valide un séjour fait dans un pays étranger de la langue du parcours d'inscription de l'étudiant·e (ex : un séjour au Royaume-Uni pour un·e étudiant·e angliciste, en Italie pour un·e italianiste, etc.). L'étudiant·e devra fournir des justificatifs faisant la démonstration qu'il ou elle a bien effectué le séjour. Pour valider un séjour linguistique, l'étudiant·e n'est pas obligé·e de suivre des cours de langue. Par contre, il ou elle devra faire état des contextes dans lesquels il ou elle a été amené·e à parler la langue cible et de ce que cela lui aura apporté, d'un point de vue linguistique et culturel. L'étudiant·e pourra également faire état, à la manière d'un carnet de voyage, des sites visités, des concerts ou spectacles qu'il ou elle aura vus, des festivals auxquels il ou elle aura participé, etc.

Durée minimum : 15 jours.

## **Démarche à suivre :**

Le Séjour linguistique doit faire l'objet d'une présentation préalable (orale ou écrite) à l'enseignant·e responsable pédagogique de la 3<sup>e</sup> année de licence, qui autorise ou non l'intégration du séjour linguistique dans le cadre de l'UE4.

## **Modalités d'évaluation :**

Un rapport écrit de 10-15 pages donnant lieu à une validation.

### **Le rapport de séjour linguistique doit :**

- Renseigner les objectifs visés du séjour linguistique mené
- Fournir une description du séjour
- Fournir une description et une analyse de ses découvertes linguistiques et culturelles
- Offrir un bilan critique du projet : résultats, points positifs et manques, apports à l'étudiant·e par rapport à sa formation / ses projets, perspectives
- Etre écrit dans une langue claire avec une attention particulière à la qualité de la langue
- Times New Roman 12pts, double interligne

**Calendrier :** Le séjour linguistique peut être réalisé entre le début de l'année universitaire et la fin des congés de printemps, et le rapport doit être rendu par email au plus tard en semaine 13 du second semestre à l'enseignant responsable pédagogique de 3<sup>e</sup> année de licence ayant autorisé la réalisation du projet.

**Nota Bene :** Le séjour linguistique dans le cadre de l'UE4 peut être réalisé de manière anticipée entre le S1 et le S5, et donner lieu à validation dans le cadre du S5 ou du S6. Si vous prévoyez de valider un séjour linguistique dans le cadre de votre L3, veuillez contacter le responsable de L3 avant le départ.

# Espace Avenir | orientation - stage – emploi



**Espace Avenir**, service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, est le service de l'Université de Strasbourg dédié à l'accompagnement des choix d'études, des recherches de stage et d'emploi.

**Une équipe de conseillers** est disponible pour répondre aux demandes des étudiants, dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle. **Espace Avenir** propose des ateliers thématiques pour faciliter la construction du projet, rechercher un stage, un emploi, etc.

## ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES

**Espace Avenir**, en collaboration avec les composantes, organise tout au long de l'année des forums, tables rondes, rencontres avec des professionnels et des responsables de formation.

## RESSOURCES DOCUMENTAIRES SPÉCIALISÉES

**Espace Avenir** met à disposition une documentation multi-supports sélectionnée et enrichie quotidiennement : ouvrages, brochures, enquêtes, plaquettes de formation, annuaires professionnels, revues spécialisées, articles de presse ou encore contenus multimédias (sites web, vidéos, logiciels...).

Le catalogue documentaire est consultable en ligne : <http://docavenir.unistra.fr>

**Espace Avenir | orientation - stage - emploi**

**Nouveau Patio**

20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg

**03 68 85 63 00**

[espace-avenir@unistra.fr](mailto:espace-avenir@unistra.fr)